

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES
PUBLICS/SECTEUR MARCHES PUBLICS

DEC2021_ 0085

DÉCISION

OBJET : CONCLUSION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES N° 18D17 RELATIF À LA LOCATION LONGUE DURÉE D'UN VÉHICULE PARTICULIER RENAULT MÉGANE PAR LA COMMUNE DE NOISIEL AUPRÈS DU GROUPE DIAC LOCATION

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code de la commande publique constitué de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative, du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire, ainsi que de divers textes,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° DEL2020_0064 du Conseil municipal du 24 mai 2020 portant délégations au Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

VU la décision n° DEC2018_0113 du 5 juin 2018 portant conclusion du marché public de fournitures n° 18D17 relatif à la location longue durée d'un véhicule particulier Renault Megane ; le contrat est d'une durée de 36 mois à compter de la date de livraison du véhicule, pour un montant de 320,73 € TTC par mois, incluant la location maintenance, les quatre pneumatiques et le véhicule de remplacement,

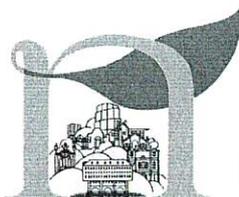
CONSIDÉRANT la volonté de prolonger cette location de 19 mois supplémentaires afin d'aligner les échéances des marchés de location de véhicules de la commune, il convient d'entériner cette modification du marché par voie d'avenant,

CONSIDÉRANT que la prestation relève de la classe d'achats « Fournitures » et de la catégorie homogène 22.01.29 « Location de véhicule particulier » dont la valeur ne dépasse pas 40 000 € HT,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la société DIAC Location, sise 14 avenue du Pavé-Neuf 93168 NOISY-LE-GRAND, l'avenant n° 1 au marché public de fournitures n° 18D17 relatif à

1/2



VILLE DE NOISIEL

0085

Suite de la décision DEC2021_

Portant « Conclusion de l'avenant n° 1 au marché public de fournitures n° 18D17 relatif à la location longue durée d'un véhicule particulier Renault Mégane par la commune de Noisiel auprès du groupe DIAC Location »

la location longue durée d'un véhicule particulier Renault Megane. Le marché est prolongé de 19 mois, soit jusqu'au 19 février 2023, pour un montant de 301,39 € TTC (soit 251,16 € HT) par mois.

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au budget communal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne ;
- Madame la Comptable publique du SGC de Chelles ;
- Madame le Directeur général des services de Noisiel ;
- au titulaire du marché,

chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel, le 27 mai 2021



Le Maire

Mathieu Viskovic

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'État le	31 MAI 2021
Affiché en Mairie le	31 MAI 2021
Publié au RAA le	31 MAI 2021
Notifié le	

2/2

